



« À Son Excellence Monseigneur Bruno Feillet  
Évêque de Sées

ALENÇON

Je suis heureux de m'adresser à vous, ainsi qu'à tout le Peuple de Dieu rassemblé, alors que vous recevez en la Basilique Notre-Dame les Reliques des saints époux Louis et Zélie Martin ; et je vous transmets les chaleureuses pensées, qu'à cette occasion, Sa Sainteté le Pape Léon XIV forme pour chacun dans la prière.

Le retour de ces grands témoins de la foi sur les lieux où ils ont vécu est un vrai motif de joie pour le Diocèse de Sées et pour la Paroisse d'Alençon. Saints Louis et Zélie ont été canonisés ensemble, manifestant de manière singulière qu'ils ont vécu héroïquement les vertus chrétiennes dans leur vie conjugale même ; et c'est à Alençon qu'ils l'ont fait.

Le Pape rappelait il y a peu - à propos de Sainte Thérèse justement - que les Saints sont, certes, des chefs d'œuvre de la grâce, mais une grâce accueillie au sein de Communautés chrétiennes vivantes sachant transmettre la foi, allumer dans les cœurs l'amour de Jésus et le désir de le suivre (cf. *Message à la CEF*, 28 mai 2025). Telles ont été les Communautés, paroissiale et familiale, dans lesquelles la petite Thérèse est née et a vécu ses toutes premières années, des années déterminantes, assurément, dans le développement de sa relation à Jésus et de sa vocation. À cet égard, la famille Martin a sans doute beaucoup à réapprendre à nos familles chrétiennes, même pratiquantes, pour qu'elles fassent vraiment de Jésus le premier de leurs membres, un membre bien vivant dont on parle et qui intéresse, un être cher et proche, soucieux de la vie de chacun, qui partage les joies et les peines, présent au cœur de tous les événements ; un être à qui l'on s'adresse avec confiance, en famille ou bien individuellement dans le secret du cœur. Comment Thérèse aurait-elle pu tant aimer Jésus et Marie si elle ne l'avait appris de ses saints parents - et de toute la famille -, dès son plus jeune âge ?

Le retour des Reliques de Louis et Zélie Martin à Alençon est par conséquent de nature à rappeler au monde la fécondité extraordinaire de la famille chrétienne, telle qu'ils l'ont vécue au quotidien, en fidélité à la foi et aux enseignements de l'Église, pleinement engagés dans la société de leur temps. Le Saint-Père forme le vœu que ce retour des Reliques donne au Sanctuaire Louis et Zélie une impulsion nouvelle pour faire connaître au plus grand nombre ces incomparables figures de sainteté car, plus que jamais « le monde d'aujourd'hui a besoin de l'alliance conjugale pour connaître et accueillir l'amour de Dieu et surmonter, par sa force qui unifie et réconcilie, les forces qui désagrègent les relations et les sociétés » (*Homélie, Jubilé des familles, 1<sup>er</sup> juin 2025*). Puisse le Saint Couple d'Alençon apporter encouragements, réconfort et soutien à toutes les familles, en particulier les plus éprouvées, qui viendront les demander en ce lieu.

Implorant sur votre Diocèse la protection de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face, ainsi que celle de ses saints parents Louis et Zélie, Sa Sainteté le Pape Léon XIV vous accorde bien volontiers, ainsi qu'au clergé et à tous les fidèles présents, la Bénédiction Apostolique.

Cardinal Pietro Parolin  
*Secrétaire d'État de Sa Sainteté »*

Du Vatican, le 8 juillet 2025